

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions aux établissements scolaires et associations

Mme l'Adjointe GERDIL, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

I - Aux organismes publics d'enseignement

- 1 220 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 29 élèves à Holmfirth (Angleterre) du 13 au 23 mai 2008

et

- 460 € au Collège Proudhon pour l'accueil de 23 élèves de Holmfirth du 13 au 23 juin 2008 (échange scolaire)

- 298 € au Lycée Haag pour le déplacement de 30 élèves à Haßloch (Allemagne), du 30 avril au 7 mai 2008 (échange scolaire)

- 405 € au Collège Clairs-Soleils pour le déplacement de 22 élèves à Troisdorf (Allemagne) du 22 au 29 avril 2008 (échange scolaire)

- 200 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 24 élèves à Nürnberg (Allemagne) du 24 février au 3 mars 2008 (échange scolaire)

- 382 € au Collège Camus pour le déplacement de 22 élèves à Ciudad Real (Espagne) du 19 au 26 mai 2008 (échange scolaire)

- 382 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 31 élèves à Olomouc (République tchèque) du 3 au 11 avril 2008 (échange scolaire)

- 648 € au Lycée Professionnel Montjoux pour le déplacement de 8 élèves à Huddersfield (Angleterre) du 13 janvier au 9 février 2008 (échange professionnel)

- 382 € au Lycée Victor Hugo pour le déplacement de 36 élèves à Sundsvall (Suède) du 29 janvier au 5 février 2008 (échange scolaire)

- 528 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 22 élèves à Gehrden, du 6 au 18 octobre 2008 (échange scolaire)

- 276 € pour le déplacement de 36 élèves à Fribourg (Allemagne) du 15 au 18 juin 2008

et

- 288 € pour l'accueil de 36 élèves de Fribourg (Allemagne) du 18 au 21 juin 2008 (échange scolaire)

En cas d'accord, la dépense totale, soit 5 469 € sera imputée au chapitre 65.048/65738.94036 CS 400. qu'il conviendra d'abonder par un virement de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 65.048/6574.94036 CS 400.

II - Aux organismes privés d'enseignement et associations

- 1 220 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 21 élèves à Huddersfield (District de Kirklees - Angleterre) du 30 janvier au 7 février 2008

et

- 336 € au Lycée Pergaud pour l'accueil de 21 élèves de Huddersfield du 4 au 11 mars 2008 (échange scolaire) (versement au Foyer Socio-Educatif)

- 340 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 20 élèves à Londres (Angleterre) du 23 au 29 janvier 2008 (échange scolaire)

- 117 € à l'Ecole d'Auxiliaires de Puériculture pour le déplacement de 3 élèves puéricultrices à Kuopio (Finlande) du 14 janvier au 8 février 2008

et

- 112 € à l'Ecole d'Auxiliaires de Puériculture pour l'accueil de 2 élèves puéricultrices de Kuopio du 18 février au 15 mars 2008 (échange professionnel)

- 1 220 € aux Enfants de l'Espoir pour le déplacement de 45 jeunes chanteurs en Angleterre, et notamment à Huddersfield, du 4 au 20 juillet 2008 (échange musical).

Ces subventions seront attribuées sur présentation d'un compte-rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 3 345 €, sera imputée au chapitre 65.048/6574 94036 CS 400.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 2 juin 2008.